

Mouvement inter académique

Écrit par Laurent ROUZIERE

Mardi, 12 Novembre 2013 16:45 -

La circulaire définissant le mouvement inter académique 2014 est parue.

Pour le second degré, cliquez [ici](#) et [là](#) pour les règles du mouvement.

Pour le premier degré, c'est [là](#) !

Les demandes de mutation sont à effectuer sur le serveur [siam](#) entre le jeudi 14/11 et le mardi 3/12.